

La minorité francophone et les programmes universitaires dans le nord-est de l'Ontario: une université inachevée

(Le Rapport Cachon)

_____ Jean-Charles Cachon

Objectifs

L'objectif initial du rapport était de développer un plan indiquant quels programmes pourraient être enseignés en français par l'Université Laurentienne et le Collège universitaire de Hearst qui, tous deux, dépendent du sénat de l'Université. Il s'agissait également d'identifier des mécanismes qui permettraient de développer de nouveaux programmes dans les disciplines scientifiques et professionnelles, et ce plus rapidement que dans le passé (par exemple, ce n'est qu'en 1983 qu'un programme de baccalauréat en commerce en français a débuté à Sudbury).

Méthode

La méthode d'analyse comprenait deux étapes.

En premier lieu, une enquête auprès des écoles secondaires françaises et bilingues de l'Ontario devait permettre de décrire leur niveau de fréquentation; enfin, les mécanismes permettant de répondre aux besoins identifiés au préalable faisaient l'objet de discussions entre le chercheur et diverses personnes tant à l'Université et au Collège qu'à l'extérieur chez les personnalités ou groupes francophones intéressés (Conseil de l'éducation franco-ontarienne, Association canadienne-française de l'Ontario). L'ensemble des résultats faisait l'objet d'un rapport préliminaire en mars 1986, diffusé auprès des interlocuteurs choisis durant la phase préparatoire.

Dans un deuxième temps, le rapport final présentait l'ensemble de la démarche et une série de recommandations touchant tant aux programmes d'enseignement qu'aux mécanismes devant permettre de les développer. Le texte a été déposé au bureau du recteur à la fin d'avril 1986 et traduit en anglais en mai. Depuis, les débats ont débuté sur les modalités d'application du rapport.

En ce moment, les principales questions qu'il soulève font l'objet d'une série de réunions du Comité du bilinguisme de l'université.

Contexte

Le contexte dans lequel s'inscrit le rapport est à la fois celui de la situation de l'éducation en français en Ontario et celui de la politique gouvernementale face au bilinguisme dans la province. Ce rapport fait suite à trois études bien connues, celle de Stacy Churchill sur l'ensemble du système d'éducation, et celles des Universités d'Ottawa (Rapport Carrier) et de York sur leurs programmes en français. Dans tous les cas, la situation des Franco-Ontariens apparaît comme désastreuse au niveau universitaire. Le débat sur la question n'est pas nouveau pour les habitants du Nord ontarien, dans la mesure où le problème alimente les controverses depuis les débuts mêmes de l'Université Laurentienne. Sur ce dernier point, un rapport sur le bilinguisme à l'université depuis ses débuts précise que les premières escarmouches sur la place des francophones et leur rôle à l'Université Laurentienne datent de 1963. Plusieurs études externes, telles les rapports Cameron (1978), Bourns (1981), Anisef (1982), Paré (1982), Léger, Willis et Léger (1983), Parrott (1983) et Bovey (1984) ont, tour à tour, traité de la question de manière plus ou moins détaillée.

L'attitude politique des Franco-Ontariens a évolué au cours des dernières années. Les conflits liés à la gestion scolaire au niveau secondaire se sont peu à peu soldés par des succès (Pentanguishene). Le gouvernement de l'Ontario reconnaît peu à peu l'importance de confier à la minorité francophone le contrôle de ses ressources dans ce domaine (conseil scolaire homogène francophone à Ottawa). Enfin, l'adoption d'une loi-cadre sur les services en français (Loi 8) ouvre la voie vers le bilinguisme de la province. Parallèlement, l'élite franco-ontarienne agissante semble aujourd'hui s'entendre sur la nécessité de transposer à l'université les succès obtenus au primaire et au secondaire, d'établir un réseau interuniversitaire et, surtout, de gérer les budgets et les programmes qui en dépendent. Cependant, le contexte légal actuel oblige les universités bilingues, en tant qu'organismes autonomes, à répondre elles-mêmes au défi que leur lance la communauté franco-ontarienne éclairée. Le Rapport Cachon s'inscrit donc dans ce périmètre.

Résultats

Le Rapport Cachon peut se résumer en trois points:

1. La population étudiante potentielle dans le Nord de l'Ontario est suffisante pour pouvoir profiter de programmes de base dans les arts, les sciences sociales, les professions libérales et les sciences; la jeunesse du Nord devrait également avoir accès à des programmes scientifiques en français.

2. Les programmes complets aujourd'hui enseignés par l'Université Laurentienne jouissent d'un taux de fréquentation conforme à ce que l'on pourrait attendre en fonction du taux de participation moyen dans la région (inférieur des deux tiers environ à la moyenne provinciale). Par contre, les programmes dispensés de manière parcellaire (une année seulement, ou quelques cours au hasard de la disponibilité des professeurs) attirent trois fois moins d'étudiants que ceux offerts entièrement en français.

3. Plusieurs exemples montrent que l'autorité du sénat de l'Université Laurentienne dans la création de nouveaux programmes en français ne se traduit pas dans les faits lorsque l'administration d'un département ou d'une faculté décide qu'ils sont contraires aux intérêts de la majorité anglophone, cela dans le cadre de la rivalité constante des unités pédagogiques face à la ventilation budgétaire dans toute institution universitaire. De tels faits suggèrent que, constamment, les programmes possibles en français (et souvent ceux en existence) font les frais de luttes intestines toujours renouvelées, dans la mesure où le processus budgétaire actuel ne permet pas l'attribution d'une part du budget d'enseignement aux programmes francophones. Face à cela, le rapport suggère la création d'une entité francophone à l'université qui serait entièrement responsable de la gestion des programmes en français et des budgets afférents, et chargée non seulement de maintenir, mais aussi de développer la gamme de programmes en français à l'université.

Le débat actuel

Nul, aujourd'hui, ne semble contester l'importance du problème de sous-représentation des Franco-Ontariens à l'Université Laurentienne. La loi 8, à laquelle les universités peuvent adhérer, pourrait constituer un pas dans la démarche étagée suivie jusqu'ici. Cependant, elle ne semble pas, au lendemain de son adoption, pouvoir constituer un cadre suffisant pour fournir aux Franco-Ontariens les moyens dont ils ont besoin pour développer des programmes universitaires répondant aux besoins de la société. En conséquence, le conseil des gouverneurs déterminera le degré de responsabilité à confier aux universitaires franco-ontariens pour qu'ils puissent mener leur tâche à terme.

Conclusion

Le Rapport Cachon n'a, en dernière analyse, fait que confirmer les impressions malheureusement pessimistes partagées par plusieurs au sujet de la réponse donnée par l'Université Laurentienne aux besoins d'éducation des Franco-Ontariens du nord-est de l'Ontario. Il n'a, également, que repris des solutions déjà proposées plusieurs années auparavant: contrôle budgétaire, contrôle des programmes. Le résultat le plus positif obtenu jusqu'ici est, semble-t-il, d'avoir replacé l'Université Laurentienne à l'avant-garde du débat sur l'éducation universitaire en français en Ontario, ainsi que d'avoir suscité, à l'intérieur de l'institution, une réaction qui ne saurait aboutir qu'à un progrès sur la situation actuelle.

Seule institution universitaire francophone financièrement autonome en Ontario, le Collège universitaire de Hearst pourrait, advenant la possibilité de prendre une place de taille dans une chambre sénatoriale francophone, axer plus facilement son développement vers des programmes utilisant l'enseignement à distance. À l'heure actuelle, les mécanismes de prise de décision laissent à des instances anglophones le pouvoir d'approuver ou de rejeter les projets d'expansion des programmes en français et obligent la minorité à se plier à des méandres de procédures décourageant toute initiative.

Bibliographie

- ANISEF *et al.*, *Is the Die Cast?*, Toronto, MCU, 1982.
- BOURNS, A.N., *A Proposal for structural change in the University system in Northeastern Ontario*, Toronto, OCUA, 1981.
- BOVEY, E.C. *et al.*, *Les Universités de l'Ontario: options pour l'avenir*, Toronto, 1984.
- CACHON, J.-C., *Étude stratégique sur les services d'éducation universitaire en français dans le nord-est de l'Ontario*, Sudbury, Université Laurentienne de Sudbury, 1986.
- CAMERON, D.M. *The Northern Dilemma*, Toronto, Ontario Economic Council, 1978.
- CARRIER, D. *et al.* *L'Université d'Ottawa et la francophonie ontarienne*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1985.
- CHURCHILL, S. *et al.*, *Éducation et besoins des Franco-Ontariens: Le diagnostic d'un système d'éducation*, 2 tomes, Toronto, CÉFO, 1985.
- DENNIE, D., *Historique du bilinguisme à l'Université Laurentienne: [de] 1960 à 1985*, Sudbury, Université Laurentienne de Sudbury, 1986, 33p. + 146p.
- LÉGER, E. *et al.*, *Rapport final: Enquête de l'ACPU et de l'UAPUO sur le Collège universitaire de Hearst*, Ottawa, Association canadienne des professeurs d'université, 1983.
- PARÉ, J., *Évaluation de la viabilité à long terme du Collège universitaire de Hearst*, Toronto, MCU, 1982.
- PARROTT, H., *Rapport sur la restructuration du système universitaire dans le nord-est de l'Ontario*, Toronto, 1983.